

LES SINISTRES DU RELOGEMENT DE XWLAKODJI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN	
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE	
Pool Courrier Arrivée	
Date:	16/09/22
Heure:	09h05

A

Monsieur le Président de
la République du BENIN

Objet : Lettre ouverte au Chef de l'Etat.

Excellence Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de venir très respectueusement solliciter auprès de votre haute autorité suprême ce que suit :
Selon le ministre du cadre de vie et de développement durable lors de sa sortie médiatique, il stipule que le recensement est fait par une photographie aérienne suivi d'un recensement physique par le cabinet "SARA CONSULT".

Pourtant certaines maisons relogées sur le site de DJEFFA telles que les maisons :

- AMOUSSOU LIFFI Albert
- AMOUSSOU Isidore
- AIMONTCHE Pamphile
- ADOUBOU Gilbert
- KANEHO Dossou
- KANEHO Aballo

qui ont été emportées par l'érosion côtière depuis des lustres se sont retrouvées relogées sur le site de DJEFFA.

D'autre maisons telles que :

- AZONSI Jérôme
- BESSANVI Albert gbessi
- AGBODAZIN Emmanuel
- AMEH AVOUN Joseph se trouvent sans construction après la démolition orchestrée à YENAWA en 2019 par le CA du 5ème et les conseils locaux (CQ) s'y retrouvent également.

De plus les maisons telles que

- ANANI Benoit
- BADEGLA Boniface
- AMOUSSOUKPE TO Georges
- AYINA Joachim n'ayant jamais été propriétaire terrien à xwlacodji se retrouvent à DJEFFA.

Encore les maisons telles que :

- CAKPOVI Théodore
- ASSEVI HOMEFA
- KANLINSOU Germain
- TOSSOU Théodore qui ont été détruites par les opérations de 2012 et de 2019 se trouvent également à DJEFFA.

Toutes ses maisons citées ci- dessus sont-elles prises en compte par la photographie aérienne lors des opérations de 2021 ?

Pourquoi le CA du 5^{ème} refuse d'afficher la liste des maisons retenues et relogées ?

Pourquoi certaines maisons, physiquement présente jusqu'au casse telles que :

- MEHOU Emmanuel
- MENSANH Comlan
- ANANI Mathias

- AMOUSSOU SANTOVI
- ATTONKOU Denakpo Julien
- NOUTCHE KPAHOUNSO Kouassi
- BOGLO KASSA GOUDAFIO donc dénombrées lors des opérations de recensement par photographie aérienne de 2021 ne se retrouvent-elles pas relogées à DJEFFA ?

La photographie aérienne n'a-t-elle pas identifiée les espaces vides de xwlakodji pour leur relogement ?

Autant de questions qui nous amènent à implorer votre indulgence Chef de l'Etat, son excellence Patrice TALON, de venir saisir ce dossier de relogement de xwlacodji géré par le CA du 5^{ème} et les CQ qui tente à ternir votre image et celle de votre gouvernement.

Nous sinistrés de relogement savons que notre Chef de l'Etat son excellence PATRICE TALON et son gouvernement dans le PAG2 pour l'embellissement de la ville de Cotonou ont décidé, le relogement de toute la population de xwlakodji avec un accompagnement financier ce que vos prédécesseurs n'ont pas pu réussir.

Nous sinistrés de relogement de xwlacodji avons saisi le Ministère du cadre de vie et du développement durable, le 21 juillet 2022 d'une demande d'intervention valant réclamation de dédommagement contre nos autorités locales et le CA du 5eme pour le non affichage de la liste de relogement, pour favoritisme dans l'attribution des parcelles de DJEFFA etc.

Et lors de notre passage sur CAPP.FM le 20/08/2022, nous avons dénoncé les cas de décès dans nos rangs à cause des

conditions de vie déplorable et socialement inacceptable dans lesquelles nous vivions, et imploré la clémence du Chef de l'Etat son excellence Patrice TALON afin que cette injustice créée par le CA du 5^{ème} et les CQ soient réparées. Mais grande fût notre désolation de constater que le Ministre du cadre de vie ne nous a pas reçus en audience pour nous écouter, mais plutôt a choisi de passer un communiqué Radio Télévisé le 05 sept 2022

Excellence Monsieur le Président de la République, eu égard de tout ce qui précède, nous venons très respectueusement solliciter votre arbitrage personnel dans ce dossier hautement social que vous aviez initié mais sur lequel certaines autorités mal intentionnées tentent de peindre en noir.

Excellence Monsieur le chef de l'Etat, plus de 200 ménages laissés sur le quai ; ne compte que sur vous et votre sens d'équité et de légalité afin que justice leur soit faite et comme toute la population de xwlacodji bénéficie de cet œuvre social.

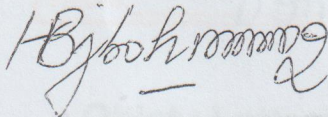
Excellence Monsieur le Président de la République ; vous êtes notre unique et dernier rempart, et nous savons que vous êtes très attentif et très attentionné envers chaque béninois et que nos doléances trouveront écho favorable à vos yeux.

Nous sommes entièrement disposés à vous rencontrer au jour et heure de votre convenance pour discuter comme un père et ses enfants pour de plus amples explications sur ce dossier.

Veuillez, acceptez Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de votre haute considération.

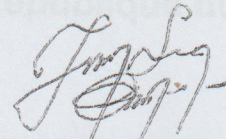
Ont signé

PORTE PAROLE



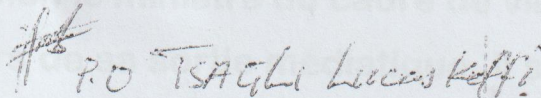
Jules HOUNSINO.
Responsable chargé à la communication
De l'Association de développement de
Xwlacodji plage ADDX - PLAG

CONSEILLER



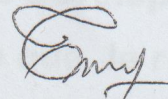
ANATO supplice
EX chef quartier xwlacodji PODJI

CHARGE DES AFFAIRES FÉMININES



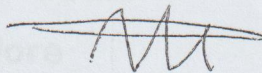
AZANLEKO ODILE.
EX Présidente de femmes fumeuses
des poissons de XWLACODJI

SECRÉTAIRE DES SINISTRES



INNOCENT TOMETIN

Chef Des Religions ENDOGÈNES



SODJINOU ASSOGBA LEKOKPON

Fait à Cotonou le... 16/09/22.....